

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION NATIONALE DE LA
STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE UN BUT UNE FOI

ENQUETE MALIENNE SUR L'EVALUATION DE LA PAUVRETE

EMEP 2000 - 2001

TECHNIQUE DE REMPLISSAGE

DU

QUESTIONNAIRE-MENAGE

Décembre 2000

DOCUMENTS DE COLLECTE

FICHE DE DENOMBREMENT

Avant d'appliquer le questionnaire aux ménages de l'Enquête, un travail préalable de dénombrement des ménages échantillons doit être effectué par l'enquêteur dans chacune des Sections d'Énumération (SE) sélectionnées pour l'Enquête.

Son rôle est donc de dresser la liste exhaustive de tous les ménages résidant dans la SE ou le segment désigné pour l'Enquête. Au cours de ce dénombrement l'enquêteur dresse la liste de toutes les concessions auxquelles il affecte un numéro qui sera porté à la craie à un emplacement adéquat à l'entrée de la concession. A chaque concession, il établit l'identité du chef de ménage et remplit la fiche de dénombrement décrite ci-après. Une fois établie la liste de tous les ménages, un nombre constant de 10 ménages sera tiré à l'aide d'une fonction discriminante qui sera calculée au bureau.

La fiche de dénombrement comprend 13 colonnes :

Colonne 1 : Numéro de la concession dans la SE.

Il contient la liste exhaustive de toutes les concessions de la SE. Ces dernières seront numérotées de 01 à N dans la SE de façon continue.

Colonne 2 : Nom et Prénom du chef de concession

Devant chaque concession listée on écrira le nom et prénom du chef de concession

Colonne 3 : Nombre de ménage dans la concession.

Pour chaque concession on notera le nombre de ménages vivant dans la concession.

Colonne 4 : N° du ménage dans la concession.

Cette colonne nous donne le nombre de ménages vivants dans la concession. La numérotation des ménages à ce niveau se fait à l'intérieur de la concession chaque ménage occupe une ligne.

Colonne 5 : Nom et prénom du chef de ménage.

Devant chaque ménage listé en colonne 4 il sera inscrit en colonne 5 le nom et prénom de son chef.

Colonne 6 : L'âge du chef de ménage.

Concerne l'âge du chef de ménage (CM). Poser la question au CM et inscrire l'âge déclaré en année révolue.

Colonne 7 : La taille du ménage

On inscrira dans cette colonne le nombre de personnes membres du ménage .

Colonne 8 : Sexe du chef de ménage.

Devant chaque ménage numéroté en colonne 4, il sera inscrit en colonne 7 le sexe de son chef. On aura :

1 pour Masculin

2 pour Féminin.

Colonne 9 : Niveau d’instruction du chef de ménage

On inscrira devant chaque ménage le niveau d’instruction de son chef .

- 0 = sans instruction (qui n’a jamais été à l’école)
- 1= fondamentale1 (de la 1^{ère} année à la 6^{ème} année fondamentale)
- 2= fondamentale2 (de la 7^{ère} année à la 9^{ème} année fondamentale)
- 3 = secondaire (Enseignements général technique et professionnel)
- 4= supérieur (Etudes après le lycée).

Colonne 10 : Etat matrimonial du chef de ménage.

On inscrira devant chaque chef de ménage listé son état matrimonial.

- 1= célibataire
- 2= marié(e) monogame
- 3= marié polygame
- 4= veuf (ve)
- 5= divorcé(e) / séparé(e)

NB : Les colonnes 11, 12 et 13 sont à remplir par le contrôleur ou le superviseur.

Colonne 11 : FUR / FRU : sont des fonctions qui discriminent les ménages. La procédure de calcul de ces fonctions est la suivante :

a) Pour les ménages urbains :

$$\mathbf{FUR1 = Taille\ du\ ménage * 0,418) + (Sexe\ du\ CM * 10,969) + (Niveau\ d' instruction\ du\ CM * 1,601) - 10,298}$$

$$\mathbf{FUR\ 2= Taille\ du\ ménage * 0,319) + (Sexe\ du\ CM * 10,734) + (Niveau\ d' instruction\ du\ CM * 0,974) - 8,383}$$

$$\mathbf{FUR = FUR1 - FUR2 = Taille* 0,099 + Sexe\ CM* 0,235 + Niveau\ d' instruction\ CM* 0,627 - 1,915}$$

Pour un ménage donné, si la valeur de FUR ≥ 0 alors ce ménage est du type 1(c’est à dire ménage à grand budget) ; sinon il est du type 2 (ménage à petit budget).

b) Pour les ménages ruraux :

$$\mathbf{FRU1 = Taille\ du\ ménage * 0,604) + (Sexe\ du\ CM * 18,292) + (Niveau\ d' instruction\ du\ CM * 1,797) + (Etat\ matrimonial * 3,036) - 20,609}$$

$$\mathbf{FRU\ 2 =(Taille\ du\ ménage * 0,330) + (Sexe\ du\ CM * 17,351) + (Niveau\ d' instruction\ du\ CM * 1,116) + (Etat\ matrimonial * 3,221) - 15,876}$$

$$\mathbf{FRU = FRU1 - FRU2 = Taille* 0,274 + Sexe\ CM* 0,941 + Niveau\ d' instruction* 0,681 - Etat\ matrimonial\ CM* 0,185 - 4,733.}$$

Pour un ménage donné, si la valeur de FRU ≥ 0 alors ce ménage est du type 1(c’est à dire ménage à grand budget) ; sinon il est du type 2 (ménage à petit budget).

NB : la colonne 11 a des particularités selon que le milieu soit urbain ou rural. Cela se justifie à partir des coefficients affectés aux différentes variables et au nombre de variables explicatives . C'est pour dire que les coefficients pour le calcul des fonctions en milieu urbain sont différents de ceux entrant dans le calcul des fonctions en milieu rural . Le milieu rural connaît une variable supplémentaire (état matrimonial)

Colonne 12 : Type de ménage

Pour un ménage donné si la valeur de FUR / FRU calculée en colonne 11 est supérieure ou égale à zéro alors ce ménage est un ménage à grand budget ; sinon c'est un ménage à petit budget .

Après avoir classé les ménages en ménages à grand budget et ménages à petit budget, on fait un tri selon le type de ménage pour constituer deux (2) strates. La première strate étant constituée par les ménages à grand budget et la deuxième strate par les ménages à petit budget.

- a) Si la SE est tirée au titre de la strate 1, la base de sondage au second degré est formé par les ménages de type 1 sinon elle est constituée de la liste des ménages du type 2. Une fois la base constituée, on tire sur les ménages classés par taille (en nombre de personnes), dix (10) ménages comme échantillon du second degré.
- b) Si la SE est rurale (c'est à dire tirée au titre du milieu rural) ; l'échantillon de dix(10) ménages est réparti entre les deux (2) strates proportionnellement à leur taille en ménages.

Colonne 13 : N° Tirage.

Cette colonne enregistrera le numéro de tirage correspondant aux ménages pour l'administration des différents questionnaires .Ce chiffre varie de 01 à 10.

COMMENT REMPLIR LES PAGES DE COUVERTURE ?

A. IDENTIFICATION DU MENAGE

Cette partie du questionnaire recueille des renseignements relatifs à l'identification du ménage. Plusieurs informations permettent de localiser le ménage :

1. REGION : Ecrire en clair le nom de la région ou district, puis inscrire le code séquentiel correspondant. Un code est attribué à chacune des neufs (9) régions/district du Mali.

Exemple : Pour Kayes le code région=1, pour Sikasso le code région=3 et pour le district Bamako le code district= 9.

2. CERCLE : Ecrire en clair le nom du cercle, puis inscrire le code du cercle où se trouve le ménage enquêté. Chaque région comprend des cercles avec le code 1, 2, 3,selon la numérotation adoptée.

3. ARRONDISSEMENT : Ecrire en clair le nom de l'arrondissement, puis inscrire le code attribué à l'arrondissement où se trouve le ménage enquêté.

4. COMMUNE : Ecrire en clair le nom de la commune, puis inscrire le code de la commune urbaine (pour la zone urbaine) ou de la commune rurale (pour la zone rurale) correspondante.

5. VILLAGE/FRACTION/LOCALITES/QUARTIER : Inscrire le nom du quartier (pour la zone urbaine) ou le nom du village (pour la zone rurale). Lorsqu'on est dans une fraction ou dans une localité, noter le nom du village suivi du nom de la fraction ou de la localité afin de mieux localiser le ménage.

6. SECTION D'ENUMERATION (SE) : Inscrire le code attribué à la SE où se trouve le ménage enquêté.

7. N° DE LA STRATE : Le numéro de la strate à laquelle appartient la SE, est donné par le contrôleur ou le superviseur.

8. MILIEU (Urbain. 1 Rural. 2) : Inscrire le code 1 si le ménage se trouve en milieu urbain et 2 si le ménage est localisé en milieu rural.

9. N° DU MENAGE DANS L'ECHANTILLON : Inscrire un code séquentiel de deux (2) chiffres correspondant au ménage enquêté. Ainsi au premier ménage sera attribué le code 01, le deuxième le code 02 et ainsi de suite jusqu'au dernier numéro qui est le chiffre dix (10)

10. MODE DE VIE : Inscrire le code 1 si le ménage est sédentaire et le code si le ménage est nomade.

NB : Un ménage est dit Sédentaire lorsqu'il reste dans une localité /cite ou qui n'exige pas de déplacement.

Un ménage est dit Nomade lorsqu'il mène un genre de vie non sédentaire et qui vit principalement de l'élevage ou qui n'a pas de domicile fixe et qui se déplace fréquemment.

B. OPERATIONS

Cette partie concerne les informations relatives aux agents chargés des travaux de collecte, de contrôle sur le terrain et de saisie. Elle renseigne également sur les dates de début, de fin de collecte, de contrôle et de saisie.

1. COLLECTE DE DONNEES

ENQUÊTEUR : L'agent enquêteur inscrit son nom et son prénom dans l'espace réservée à cet effet.

DEBUT DE COLLECTE : L'agent enquêteur inscrit la date en jour, mois et année du premier jour de visite pour remplir le questionnaire dans le ménage enquêté.

CONTRÔLEUR : Le contrôleur inscrit son nom et son prénom dans l'espace réservé à cet effet.

DATE DE CONTRÔLE : Le contrôleur inscrit la date en jour, mois et année du jour de contrôle du questionnaire correspondant dans la case réservée à cet effet.

SUPERVISEUR : Le superviseur inscrit son nom et son prénom dans l'espace réservé à cet effet.

DATE DE SUPERVISION : Le superviseur inscrit la date en jour, mois et année du jour de supervision du questionnaire correspondant dans la case réservée à cet effet.

2. SAISIE DE DONNEES

AGENT DE SAISIE : L'agent de saisie inscrit son nom et prénom dans la partie réservée à cet effet.

DATE DE SAISIE : L'agent de saisie inscrit la date en jour, mois et année du jour de saisie du questionnaire correspondant dans la partie réservée à cet effet.

SUPERVISEUR : Le superviseur inscrit son nom et prénom dans la partie réservée à cet effet.

DATE DE CORRECTION : Le superviseur inscrit la date en jour, mois et année du jour de correction du questionnaire saisi dans la partie réservée à cet effet.

Enfin après cette correction du superviseur , l'agent de saisie doit corriger les éventuelles erreurs.

3. RESULTAT DU REMPLISSAGE

L'enquêteur inscrira :

- Le code 1 si le ménage initialement sélectionné a complètement répondu à toutes les questions de l'enquête.

- Le code 2 sera utilisé pour un ménage de remplacement, dans le cas où le ménage initialement sélectionné a refusé de répondre aux questions.

- Le code 3 sera utilisé pour un ménage de remplacement, dans le cas où le ménage initialement sélectionné n'a pas été trouvé pour être enquêté.
- Le code 4 sera utilisé dans le cas des questionnaires incomplets, par refus de répondre à certaines questions ou par manque d'informations pour certaines parties des questionnaires.

4. OBSERVATIONS

L'enquêteur doit marquer dans l'espace réservé aux observations les informations utiles pouvant aider à mieux comprendre les résultats obtenus ou les difficultés rencontrées pour remplir les différentes parties du questionnaire ménage.

Présentation et remplissage du questionnaire

Présentation du questionnaire

Le questionnaire ménage de l'Enquête Malienne sur l'Evaluation de la Pauvreté (EMEP) se compose de 9 sections couvrant les thèmes suivants :

Section 1 : Composition du ménage: donne les renseignements sur les caractéristiques des membres du ménage.

Section 2 : Alphabétisation et Education : Cette section traite de l'alphabétisation des membres du ménage ayant 15 ans et plus et de l'éducation pour les membres de 3 ans et plus.

Section 3 : Santé : Cette section donne des renseignements sur la Santé de tous les membres du ménage.

Section 4 : Emploi et chômage : cette section s'adresse aux membres du ménage âgés de 6 ans et plus.

Section 5 : Pauvreté et Exclusion : renseigne sur la perception, les causes, ainsi que les couches les plus touchées par la pauvreté et l'exclusion.

Section 6 : Logement et Confort du ménage

Section 7 : Equipement du ménage

Section 8 : Accès aux services sociaux de base les plus proches : Cette section renseigne sur l'accessibilité des membres du ménage aux services de base les plus proches.

Section 9 : Anthropométrie: (poids, taille et santé) pour les enfants âgés de 0 à 59 mois.

Ce questionnaire a la particularité d'utiliser des questions - filtres et des sauts qui permettent d'adresser des questions spécifiques à des cas de figure précis.

Une question - filtre est en fait une instruction qui permet de sélectionner, selon les critères définis, un type d'individus auquel s'applique un groupe de questions relatives à une situation donnée.

Un saut est une instruction s'appliquant à une modalité de réponse déterminant la série de questions relative à la situation du ménage ou de l'individu enquêté. Ces instructions déterminent le cheminement de l'entretien et sont d'une importance capitale pour la cohérence de l'information collectée. L'enquêteur s'applique à suivre scrupuleusement les sauts indiqués dans le questionnaire.

L'entretien peut se dérouler section par section ou dans certains cas, notamment pour les données individuelles, l'enquêteur peut poser à un même individu les questions des différentes sections le concernant afin de le libérer.

Lorsqu'il a obtenu une réponse à une question, l'enquêteur entoure la modalité de réponse et reporte le code concerné dans la colonne prévue à cet effet.

Avant de prendre congé du ménage, l'enquêteur vérifiera sur place le questionnaire et s'assurera qu'aucune question pour laquelle il devait enregistrer une réponse ne sera restée sans réponse.

Il vérifiera de nouveau son questionnaire à tête reposée avant de le remettre à son contrôleur, par la suite, si le contrôleur l'exige, il est possible qu'il retourne dans le ménage pour effectuer les contrôles et corrections nécessaires.

Avant de quitter la SE, l'enquêteur doit s'assurer qu'il a vérifié tous les questionnaires et que ceux-ci ont été remplis avec le plus d'exactitude possible. La qualité d'une bonne enquête dépend essentiellement du soin et de la rigueur apportés au remplissage du questionnaire.

DEFINITION DES CONCEPTS

La concession :

La concession est un ensemble de constructions à usage divers, et généralement entourée d'une clôture. Elle peut être tout d'un bloc, ceint d'une clôture unique construction ou constituée par un ensemble de constructions indépendantes, c'est à dire non obligatoirement entourées par un mur ou une haie unique. Il est entendu que la construction est un ensemble architectural d'un seul tenant (un seul bloc) composé d'une ou de plusieurs pièces d'habitation, pouvant cependant avoir des pièces autres (salle de bain, cuisine, remise...). L'unité de toit détermine l'unité de la construction et donc en cas d'hésitation, 2 constructions accolées avec un toit unique forment une seule construction ; s'il y a deux toits différents, elles forment deux constructions

Le ménage :

S'agissant d'une Enquête sur l'Evaluation de la Pauvreté, l'EMEP se doit de définir clairement ce que l'on doit entendre par ménage, puisque le risque est grand de considérer comme ménage des personnes ou des groupes de personnes qui font partie en fait de ménages plus larges.

Dans le cadre de l'EMEP, un ménage est un groupe d'individus, apparentés ou non vivant généralement dans la même concession ou dans le même bâtiment et partageant leurs repas, met en commun les éléments essentiels à leur niveau de vie, sous la responsabilité d'un chef dont l'autorité est reconnue par tous les membres.

Il s'agit généralement d'un homme, son (ses) épouse (s) et de leurs enfants, auxquels peuvent s'ajouter les parents de l'homme ou de la femme, et d'autres parents avec leurs enfants, ainsi que des personnes non apparentées qui peuvent être des enfants confiés ou des serviteurs.

Il y a cependant des cas de ménages particuliers dont les plus remarquables sont listés ci-après :

Ménage réduit à une seule personne : cas d'un locataire vivant seul par exemple.

- Cas d'un ménage polygame où chaque épouse avec ses enfants et dépendants constituera un ménage si elles ne vivent pas dans la même concession.
- Un fils célibataire louant une chambre hors de la concession paternelle tout en restant dépendant de son père, fera partie du ménage de ce dernier bien que ne vivant pas sous le même toit.
- Une femme peut être chef de ménage ; il peut s'agir :
- * de femmes veuves, célibataires, divorcées ou séparées en charge de leurs enfants ;

- * de femmes de polygames, considérées comme chef de ménage lorsque le mari n'est pas présent ;
- * de femmes dont le mari est absent de longue durée, pour cause de migration.
- Un employé de maison, une domestique, vivant dans le logement du ménage sont à inclure dans le dit ménage.
- Les femmes d'un même mari avec leurs enfants forment un seul ménage à eux tous, s'ils habitent le même logement.
- Un groupe d'hommes ou de femmes célibataires qui partagent un logement, forment un seul ménage s'ils prennent des dispositions communes pour les repas. Sinon, ils constitueront un groupe de ménages composés chacun par une seule personne.
- Un groupe de domestiques qui dorment ensemble et en dehors de leur lieu de travail, associant ou pas leurs repas constitue un groupe de ménages.
-
- Cependant, il existe évidemment des vieillards ou des couples de vieillards vivant seuls et qui sont pris en charge par le village pour leur nourriture. Ils constituent bien alors un ménage dont on doit prendre en compte les transferts dont ils bénéficient.

Cette question est primordiale car les ménages de vieilles personnes se situent souvent en dessous de la ligne de pauvreté. Il faut donc veiller à ne pas en exagérer le nombre en les isolant abusivement des ménages auxquels ils appartiennent en réalité.

Résidence

Le résident est une personne qui vit habituellement dans un ménage depuis six (6) mois au moins, ou qui réside dans le ménage depuis moins de six(6) mois avec la perspective d'y rester au moins six(6) mois.

Le résident présent

C'est celui qui a passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur dans le ménage.

Le résident absent

C'est celui qui n'a pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur.

Le visiteur

C'est une personne qui réside dans un ménage depuis moins de six(6) mois et qui ne compte pas y rester six(6) mois au moins.

REPLISSAGE DU QUESTIONNAIRE

SECTION 1: COMPOSITION DU MENAGE

Cette section sert à renseigner pour chaque membre du ménage les caractéristiques individuelles comme le statut de résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, l'âge en année révolue, la situation matrimoniale et l'ethnie.

Pour avoir ces informations, les questions ne devront être adressées qu'au Chef de Ménage (C.M.), hormis les cas d'absence ou de réelle indisponibilité de ce dernier. Au cas où le C.M. n'est pas disponible, l'interview pourrait se faire avec une personne résidente du ménage ayant au moins 15 ans et capable de fournir les informations demandées.

Le dénombrement se fera toujours en commençant par le CM suivi de ses enfants n'ayant pas leurs mères dans le ménage. Ensuite la première épouse suivie de ses enfants du plus petit au plus grand en âge et ainsi de suite s'il y a une deuxième ou plusieurs épouses...pour terminer avec la mère et le père du CM puis les autres parents suivis des sans lien de parenté.

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. **R C ARR. SE** : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. **N° ménage** : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10.

Le principe de remplissage de cette section pour chaque membre du ménage est le suivant :

Colonne 1 : N° d'ordre

Donnez un numéro d'ordre 01, 02, 03, 04, etc... à chaque membre du ménage. Le C.M. recevra obligatoirement le numéro 01. Lorsqu'un questionnaire s'avère insuffisant, l'enquêteur pourra utiliser un second ou un troisième et ainsi de suite.

Colonne 2 : Prénoms et Nom

Portez dans cette colonne les prénoms et noms de tous les membres du ménage, en commençant par le C.M.. Avant de poser les autres questions, relevez d'abord ces prénoms et noms. Ce procédé a pour but de minimiser les défauts de mémoire du C.M. Portez le prénom le plus usuel de chaque membre du ménage suivi de son nom de famille. Lorsque plusieurs membres du ménage portent le même nom et prénom utilisez au besoin des surnoms.

Colonne 3 : Statut de résidence

Cette question permet de noter si la personne enquêtée est résident présent, résident absent ou visiteur.

La référence fixée pour relever les données sur la situation de résidence est la nuit précédant le passage de l'agent enquêteur dans le ménage.

Les différentes catégories de résidents et le statut de visiteurs seront distingués en faisant référence à cette nuit. Poser la question à l'enquêté et selon la réponse, inscrire le code correspondant au statut déclaré :

- 1 pour R.P (Résident Présent)
- 2 pour R.A (Résident Absent)
- 3 pour V (Visiteur)

NB : Les travailleurs de nuit ou de garde sont considérés comme résidents présents (RP) bien que n'ayant pas passé la nuit précédant le passage de l'enquêteur.

Colonne 4 : Lien de parenté avec le CM

Cette question sert à noter pour chaque personne, le lien de parenté avec le chef de ménage. Inscrire le code correspondant au lien déclaré par l'enquêté.

Exemple 1 : La personne enquêtée est le fils du CM, inscrire le code 3.

Exemple 2 : La personne enquêtée est le beau-fils ou la belle fille du CM, inscrire le code 6

Colonne 5 : Sexe

Inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si sexe masculin ou 2 si sexe féminin.

NB : Certains prénoms tels que Adama, Sadio, Konimba, Massiré, Fily, sont communs aux deux sexes pour cela poser la question de savoir le genre de l'enquêté.

Colonne 6 : Age

L'âge est un élément important pour beaucoup d'analyses socio-économiques et il doit être déterminé avec précision pour chaque membre du ménage.

Poser la question sur l'âge puis, noter le chiffre déclaré (en années révolues) dans la colonne concernée.

Pour les enfants de moins de cinq (5) ans, l'âge doit être noté en mois révolus.

Exemple : une personne née en 1962 aura 38 ans en 2000, c'est à dire $2000-1962 = 38$ ans.

Une personne née le 8 octobre 1965 aura au mois de novembre 2000

$2000-1965 = 35$ ans.

Un bébé né le 22 juillet 1996 aura au 15 juin 2000

46 mois révolus :

- Du 22-07-1996 au 21-07-1997 = 12 mois
- Du 22-07-1997 au 21-07-1998 = 12 mois
- Du 22-07-1998 au 21-07-1999 = 12 mois
- Du 22-07-1999 au 15-06-2000 = 10 mois

46 mois

Colonne 7 : Unité de l'âge

Inscrire le code 1 si le chiffre de l'âge est exprimé en mois ou 2 si ce chiffre est exprimé en années c'est à dire si la personne est âgée de plus de (5) ans

Colonne 8 : Etat matrimonial

Poser la question au CM et inscrire l'état matrimonial pour chaque membre du ménage dans la case concernée.

Non concerné (Si âge < 12 ans)	0
Célibataire	1
Marié (e) monogame	2
Marié(e) polygame	3
Veuf (ve)	4
Divorcé (e) / Séparé (e)	5

La modalité «non concerné » sera utilisée pour les membres âgés de moins de 12 ans.

Colonne 9 : Depuis quand résidez-vous ici (en mois) ?

Demander à l'enquêté(e) sa durée de résidence dans le ménage puis l'inscrire en mois dans la colonne 9.

NB : Pour une durée supérieure à huit (8) ans, inscrire 99

Colonne 10 : Ethnie

L'enquêteur doit demander au CM l'ethnie de chaque membre du ménage et inscrire le code approprié dans la case concernée.

Bambara / Malinké	01	Peulh	07
Sonrhäï	02	Sarakholé	08
Sénoufo/ Minianka	03	Dogon	09
Bobo	04	Bozo	10
Arabe	05	Maure	11
Touareg	06	Autres	99

**SECTION 2 : ALPHABETISATION (15 ans et plus)
ET EDUCATION (3 ans et plus)**

Les questions sur l'éducation ne concernent que les membres du ménage âgés de trois (3) ans et plus et l'alphabétisation concerne les personnes âgées de 15 ans et plus.

Cette section porte sur :

- la fréquentation scolaire
- le niveau d'instruction et
- l'alphabétisation en langues nationales (Bambara, peulh, sonhrai etc....)

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. R C ARR. SE : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. N° ménage : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10.

Question N°3 : Numéro d'ordre : Là l'enquêteur doit rappeler les numéros d'ordre des membres concernés (c'est à dire des membres âgés de 3 ans et plus) qui se trouvent dans la colonne 1 de la section1 (Composition du ménage)

Question N°4 : Rappel Age de <Nom> : L'enquêteur doit rappeler l'âge des membres concernés à partir de la colonne 6 de la section 1 (Composition du ménage).

Question N°5 : Est-ce que (Nom) sait lire et écrire une phrase simple dans une langue quelconque ?

Cette question s'intéresse à la maîtrise d'une langue (lecture et écriture) par les membres du ménage de 15ans et plus.

Poser la question et selon la réponse inscrire le code 1 si oui ou le code 2 si non.

Question N°6 : Est-ce que (Nom) est déjà allé à l'école ?

Si la réponse est OUI passer à la question N°8

Si la réponse est NON, inscrire le code 2.

Question N°7 : Pour quelle raison principale (Nom) n'est pas allé à l'école ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code dans la case de la personne Concernée. (voir codes)

1. **Trop cher**
2. **Trop loin**
3. **Nécessité de travailler**
4. **Manque de moyens**
5. **Maladie**
6. **Désintéressement parents**
9. **Autres**

Après avoir donné la raison principale, l'enquêteur doit passer à la personne suivante.

Question N°8 : Est-ce que (Nom) va actuellement à l'école ?

(français, franco - arabe et médersa)

La fréquentation ne concerne que l'école française et l'école franco – arabe et médersa

Les autres types d'école ne sont pas concernés. Poser la question à l'enquêté et selon la réponse, inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si oui 2 si non.

NB : Si Oui passer à la question N°10

Question N° 9 : Pour quelle raison principale (Nom) a quitté l'école en ce moment ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code dans la case de la personne concernée :

1. **Trop cher**
2. **Trop loin**
3. **Terminé études**
4. **Echec scolaire**
5. **Nécessité de travailler**
6. **Manque de moyens**
7. **Maladie**
8. **S'est marié (e)**
9. **Autres**

Question N° 10 : Est-ce que (Nom) allait à l'école l'année dernière ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code dans la case de la personne concernée : 1 si OUI 2 si NON.

NB : Si Non passer à la question N°13

Question N° 11 : Qui gère l'école que fréquente (Nom) ?

Poser la question et selon la réponse inscrire le code dans la case de la personne concernée :

Gouvernement	1	Communautaire	4
Eglise	2	Autres	9
Privé	3		

Question N° 12 : Quelle classe (Nom) suit actuellement ?

Il s'agit de la classe que l'individu fréquente en ce moment.

Poser la question et selon la réponse inscrire le code correspondant au niveau atteint.

Maternelle	0	Sixième année	6
Première année	1	Septième année	7
Deuxième année	2	Huitième année	8
Troisième année	3	Neuvième année	9
Quatrième année	4	Secondaire	10
Cinquième année	5	Supérieur	11

Question N° 13 : Quelle est la classe la plus élevée que (Nom) a achevée avec succès ?

Poser la question, et selon la réponse : inscrire le code correspondant dans la case de la personne concernée :

Néant	0	Sixième année	6
Première année	1	Septième année	7
Deuxième année	2	Huitième année	8
Troisième année	3	Neuvième année	9
Quatrième année	4	Secondaire	10
Cinquième année	5	Supérieur	11

Question N° 14 : Quel est le diplôme le plus élevé que (Nom) a obtenu ? .

Il s'agit de poser la question sur le diplôme le plus élevé que l'individu a obtenu.

Inscrire le code correspondant au diplôme le plus élevé obtenu.

Exemple : un sortant de l'ESS aura comme code 11 (BTS)

Un sortant de l'ECICA aura comme code 10 (BT)

Sans diplôme	1	Doctorat	7
CEP	2	Autre Diplôme grande école	8
DEF	3	CAP	9
BAC	4	BT	10
DEUG	5	BTS	11
Licence, Maîtrise ou DEA	6	Autres diplômes	99

SECTION 3 : SANTE (POUR TOUS LES MEMBRES DU MENAGE) :

La section santé porte sur :

- L'état de santé de l'enquêté au cours des 4 dernières semaines ;
- La consultation ou non ;
- La raison de non-consultation ;
- Etc.

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. R C ARR. SE : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. N° ménage : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10.

Question N°3 : Numéro d'ordre : Là l'enquêteur doit rappeler les numéros d'ordre des membres concernés qui se trouvent dans la colonne 1 de la section1 (Composition du ménage)

Question N° 4 : Est-ce que (Nom) a été malade ou blessé au cours des 4 dernières semaines ?

Il s'agit de connaître l'état de santé de (Nom) pendant les 4 dernières semaines

Inscrire le code correspondant dans la case de (Nom) : **1** si **OUI** ; **2** si **NON**.

NB : si **NON** passer à la personne suivante.

Question N°5 : Est-ce (Nom) a consulté (pour raison de santé) au cours des 4 dernières semaines ?

Il s'agit de savoir si (nom) a eu une consultation médicale. Inscrire le code correspondant dans la case de (Nom) : **1** si **OUI** **2** si **NON**

Si **OUI** passer à la question N° 7

Question N°6 : Pour quelle raison principale (Nom) n'a pas consulté ? .

Il faut connaître la cause qui a fait que (Nom) n'a pas eu une consultation.

Inscrire le code correspondant à la raison principale de non-consultation

Maladie pas grave	1	Coût consultation élevé	4	Mauvaise qualité de soins	7
Eloignement service	2	Automédication	5	Autres à préciser	9
Manque de moyen	3	Mauvais accueil	6		

Question N° 7 : Qui (Nom) a-t-il/elle vu à la dernière consultation ?

Cette question sert à déterminer le type de consultation effectuée par l'enquêté (e), c'est à dire qu'elle sert à savoir si la personne consultée était : un guérisseur traditionnel, un médecin, un infirmier etc.

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code approprié correspondant au type de consultation effectuée dans la case concernée :

Guérisseur /tradit	1	Sage femme/infirmier	3	Pharmacien	5
Aide soignant	2	Médecin	4	Autres à préciser	9

Question N° 8 : Lieu où (Nom) a effectué sa dernière consultation.

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant dans la case concernée :

Domicile du consultant	1	Pharmacie	4	Centre de santé de Arrond. Revitalisé (CSAR)	7
Domicile du patient	2	Clinique	5	CSCOM	8
Hôpital	3	Centre de santé de référence (ou du cercle)	6	Autres à préciser	9

Question N° 9 : Quelle est la distance par rapport au lieu de la dernière consultation ?

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant dans la case concernée :

Moins d'1 km	1
1 à 2 km	2
3 à 4 km	3
5 à 15 km	4
Plus de 15 km	5

Question N° 10 : Statut de l'établissement fréquenté lors de la dernière consultation

Poser la question et selon la réponse, inscrire le code correspondant dans la case concernée :

Public	1
Privé	2
Communautaire	3
Confessionnel	4

SECTION 4 : EMPLOI ET CHOMAGE

Cette section ne concerne que les membres du ménage âgés de **six (6) ans et plus**. Le questionnaire permet d'observer l'activité habituelle (12 derniers mois) et l'activité du moment (7 derniers jours), ainsi que les problèmes liés à l'exclusion sur le marché de l'emploi.

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. R C ARR. SE : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. N° ménage : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10.

Question N°3 : Numéro d'ordre : Là l'enquêteur doit rappeler les numéros d'ordre des membres concernés (c'est à dire des membres âgés de 6 ans et plus) qui se trouvent dans la colonne 1 de la section1 (Composition du ménage)

Question N°4 : Rappel Age de (Nom)

Reporter l'âge de la personne enquêtée à partir de la colonne 6 de la section 1 (composition du ménage).

Question N°5 : quelle est votre occupation actuelle, votre situation actuelle vis à vis de l'emploi ?

Cette question permet d'identifier les personnes qui travaillent et celles qui ne travaillent pas. Pour les premières (celles qui travaillent c'est à dire celles qui ont répondu Oui), on passera à la question N° 12, pour la description de leur activité.

Pour les autres (les personnes qui ne travaillent pas) on passe à la question suivante.

Attention une personne qui est en congé (annuel, maladie, maternité) est considérée comme travaillant (modalité 1 des codes énumérés) voir codes.

Poser la question et inscrire le code correspondant dans la case de la personne enquêtée

- 1 Exerce un emploi >>12**
- 2 Cherche un emploi**
- 3 Etudiant, Elève**
- 4 Retraité**
- 5 Rentier**
- 6 Femme au foyer**
- 7 Autre inactif**

Question N°6 : Au cours des 7 derniers jours, avez- vous cependant travaillé, ne serait- ce qu'une heure ou que pour un travail occasionnel ou exceptionnel (compter également les activités non rémunérées, pour aider un membre du ménage dans son travail par exemple) ?

Cette question permet de «récupérer» ceux qui ont exercé une activité au cours des sept (7) derniers jours. Pour ces personnes, on passera à la question n°12, pour la description de leur activité. Pour les autres on passe à la question suivante.

Poser la question et selon la réponse inscrire le code 1 = Oui et passer à la question n°12 et le code 2 = Non et passer à la question n°7

Questions N°7 : Au cours des 7 derniers jours, avez-vous cherché du travail ?

Il s'agit ici pour la question n°7 de distinguer les personnes qui cherchent effectivement un travail, de celles qui n'en recherchent pas.

Si oui inscrire le code 1 et passer à la question n° 10

Si non inscrire le code 2 et passer à la question n°8

Question N°8 : Pour quelle raison principale n'avez-vous pas cherché du travail ?

L'enquêté doit ici évoquer la raison principale pour laquelle il n'a pas cherché du travail.

Poser la question et inscrire le code correspondant dans la case de la personne concernée.

Lorsque le code correspond aux modalités **6,7 ou 8 passer à la question 19**

Ref : liste des codes (**8=raison de non recherche de travail**).

Question N°9 : Souhaiteriez-vous cependant travailler ? .

En posant cette question, l'enquêteur doit être vigilant sur la réelle intention de travailler de la personne interrogée. Sinon, on risque de se retrouver uniquement avec des réponses oui.

Poser la question et inscrire le code **1** = Oui et passer à la question N° 10
et le code **2** = Non et passer à la question N° 19

Question N°10 : Si vous trouvez du travail aujourd'hui, seriez-vous prêt à prendre ce travail dans les 15 jours ?

Cette question permet de préciser la disponibilité des personnes interrogées à exercer un travail immédiatement.

Inscrire le code 1 si Oui
et le code 2 si non

Question N°11 : Depuis quand êtes vous sans emploi et à la recherche d'un emploi ? (Indiquer le mois et l'année).

Pour ceux qui n'ont jamais travaillé, il s'agit de la date de recherche du premier emploi.

Question N°12 : Quel travail, quel métier, quelle profession, quelle tâche exercez-vous habituellement comme emploi principal ? .

Il s'agit de décrire très précisément le travail exercé par la personne interrogée (il s'agit ici d'indiquer un métier ou une profession : commerçant, artisan, salarié du secteur privé

etc.). Le code sera reporté par l'enquêteur après le remplissage du questionnaire (**voir codes**).

Question N°13: Pour quel employeur, quelle entreprise, avez-vous exercé cet emploi principal ? .

Poser la question et porter le code correspondant dans la case concernée (**voir codes**).

Question N°14 : Quelle est la principale activité de cette entreprise (ou de «prénom» lui-même s'il est indépendant) ? .

Il s'agit de décrire très précisément l'activité exercée par l'entreprise dans laquelle la personne interrogée travaille (Par exemple : administration, industrie textile, commerce de détail alimentaire, réparation de véhicules, agriculture, élevage, pêche etc.).

Ecrire en clair la réponse fournie par l'enquêté(e).

Question N°15 : Quel est votre statut professionnel ?

Poser la question et inscrire le code correspondant pour la personne interrogée.

Exemple : La modalité 2 «employeur » signifie que la personne a des employés, alors que la modalité 1 « Indépendant » signifie que la personne travaille seule ou avec des aides familiaux.

(**voir codes**).

Question N°16 : Sous quelle forme êtes-vous payé ou obtenez-vous vos revenus dans votre emploi principal ?

Deux modalités de réponse se présentent :

En espèce = 1

En nature = 2

Question N°17 : Quelle est la périodicité de ce paiement ?

Se référer aux codes correspondants (voir codes)

Question N°18: Depuis quand exercez-vous cet emploi ?

On précisera ici la durée dans l'exercice de cet emploi.

Inscrire le mois et l'année du début dans cette activité. Exemple : |0|6| |9|2|

Question N°19 : Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de semaines au total êtes-vous resté sans travailler ?

Les congés sont considérés comme des périodes travaillées, il ne faut donc pas les comptabiliser ici. Ainsi un fonctionnaire qui a travaillé 11 mois et a pris son mois de congé aura été absent «00 » semaine.

SECTION 5 : PAUVRETE ET EXCLUSION (A poser au Chef de ménage ou son représentant âgé de 15 ans et plus)

Dans cette section il s'agit de dégager les perceptions et les manifestations de la pauvreté et de l'exclusion, leurs causes principales, les couches les plus touchées, les moyens de lutte contre celles-ci.

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. **R C ARR. SE** : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;
2. **N° ménage** : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10.

Question N°3 : Numéro d'ordre : Là l'enquêteur doit rappeler le numéro d'ordre du CM ou son représentant âgé de 15 ans et plus qui se trouve dans la colonne 1 de la section1 (Composition du ménage)

Question N°4 : Rappel Age de <Nom> : L'enquêteur doit rappeler l'âge du membre concerné à partir de la colonne 6 de la section 1 (Composition du ménage).

Question N° 5 : Quelle est votre perception de la pauvreté et ses manifestations ?
Voir codes et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

Question N° 6 : Quelle est, selon vous la(les) principale(s) cause(s) de la pauvreté au Mali ?
Voir les codes et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

Question N° 7 : Quelles sont selon vous les couches les plus touchées par la pauvreté au Mali ?
Voir les codes et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

Question N° 8 : Que faut- il faire pour lutter contre la pauvreté ?
Voir les codes et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

Question N° 9 : Quelle est, selon vous la (les) principale (s) cause (s) de l'exclusion sociale au Mali ?
Voir les codes et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

Question N° 10 : Quelles sont selon vous les couches les plus touchées par l'exclusion sociale au Mali ?
Voir les codes et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

Question N° 11 : Que faut- il faire pour lutter contre l'exclusion sociale au Mali ?
Voir les codes et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

NB : Faire la somme des codes utiles et l'inscrire dans la grille de chiffrage si deux ou plusieurs modalités de réponses se présentent pour une même question.

SECTION 6 : LOGEMENT ET CONFORT DU MENAGE

La section « LOGEMENT ET CONFORT DU MENAGE » porte sur un certain nombre de caractéristiques :

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. R C ARR. SE : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. N° ménage : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10.

Question N°3 : Type de bâtiment

L'enquêteur doit connaître le type de bâtiment et porter le code correspondant dans la case concernée. Les codes sont :

Construction isolée	1	Immeuble à appartements	4
Concession à plusieurs logements	2	Habitat précaire (Baraque)	5
Villa moderne	3	Autres à préciser....	9

Question N°4 : Principaux matériaux des murs.

Il s'agit de connaître la manière dont le bâtiment est construit. Par exemple s'il s'agit du dur, banco, etc. L'enquêteur doit se conformer aux codes pour déterminer les matériaux qui composent les murs. On distingue les codes suivants :

Dur	1	Banco	3	Tôles	5
Semi-dur	2	Bois/Paille	4	Autres à préciser....	9

Question N°5 : Principaux matériaux du toit.

La personne interrogée doit préciser les principaux matériaux qui ont été utilisés pour la confection de la toiture. Portez dans les cases concernées les codes correspondants.

Tôle	1	Béton	3	Chaume	5
Tuile	2	Banco	4	Autres à préciser....	9

Question N°6 : Principaux matériaux du sol.

Demandez à l'enquêté les principaux matériaux qui entrent dans la composition du sol de la maison, puis mettre le code correspondant dans la case. Les codes sont les suivants :

Ciment	1	Terre battue	3
Carreau	2	Autres à préciser....	9

Question N°7 : Principal mode d'éclairage.

Il s'agit ici d'indiquer le mode d'éclairage qu'utilise le ménage. Inscrire ensuite dans la case le code qui correspond au mode en question. On distingue les codes suivants :

Electricité	1	Groupe électrogène	4
Lampe à gaz	2	Lampe à pétrole/Paraffine	5
Energie solaire	3	Autres à préciser....	9

Question N°8 : Principal mode d'approvisionnement en eau de boisson.

Marquez dans la case concernée le code correspondant à la provenance de l'eau de boisson du ménage. Les codes sont :

Robinet	1	Puits non aménagés	5
Forage	2	Eaux de surface	6
Puits aménagés	3	Autres à préciser....	9
Fontaine publique	4		

Question N°9: Principale source d'énergie pour la cuisine

Demandez à la ménagère la principale source d'énergie utilisée lors de la préparation des repas du ménage. Portez dans la case le code correspondant à ladite source.

Electricité	1	Bois	4
Gaz	2	Charbon de bois	5
Pétrole	3	Autres à préciser....	9

Question N°10 : Type d'aisance

Il s'agit dans cette question le mode de toilette qu'utilise le ménage. Pour cela, l'enquêteur doit se conformer aux codes :

Intérieur privé avec chasse eau	01	Latrines privées	08
Extérieur privé avec chasse eau	02	Latrines communes à plusieurs ménages	16
Commun à plusieurs ménages avec chasse eau	04	Autres à préciser....	32

Poser la question et porter le code correspondant au type d'aisance utilisée dans la case concernée.

NB : Faire la somme des codes utiles si deux ou plusieurs modalités de réponses se présentent.

Question N°11 : Mode d'occupation

L'enquêteur doit connaître ici le type de propriété du logement. Inscrire le code correspondant dans la case concernée.

Propriétaire avec titre foncier	1	Locataire	4
Propriétaire sans titre foncier	2	Location vente	5
Copropriétaire /familiale	3	Logé gratuitement	6
Autres à préciser....	9		

Question N°12 : Nombre total de pièces

L'enquêteur doit porter le nombre total de pièces qui existent effectivement dans le ménage (y compris les cuisines, les magasins et autres).

Question N°13 : Nombre de pièces d'habitation occupées

L'enquêteur doit porter le nombre de pièces d'habitation effectivement occupées.

Question N°14: Utilisation du foyer amélioré.

Là il s'agit de chercher à savoir s'il y a au niveau du ménage le foyer amélioré.

Marquez **1** si **oui**, et **2** si **non**

Question N°15 : Existence d'une cuisine.

Marquez le code **1** s'il y a une cuisine et **2** si **Non**.

Question N°16 : Existence d'un magasin/débarras.

Ici l'enquêteur posera la question de savoir si le ménage dispose d'un magasin/débarras.

Marquez **1** si **Oui** et **2** si **Non**.

Question N°17 : Modes d'évacuation des ordures ménagères ?

Là il faut surtout savoir comment le ménage se débarrasse des ordures ménagères. Les codes sont :

Dépôt autorisé	1	Incineration	5
Dépôt sauvage	2	Enfouissement	6
Camion de ramassage	3	Autres à préciser....	9
Charrette	4		

Question N°18 : Modes d'évacuation des eaux usées?

Ici l'enquêteur doit surtout savoir comment le ménage se débarrasse des eaux usées.

Réseau d'égout	1	Trou creusé dans la maison	5
Canal fermé	2	Dans la rue/nature	6
Canal à ciel ouvert	3	Autres à préciser.....	9
Dans le fleuve	4		

SECTION 7 : EQUIPEMENT DU MENAGE

Il s'agit dans cette partie du questionnaire de spécifier si le ménage possède les équipements listés, indiquer la catégorie de membre qui l'utilise, et l'usage qu'on en fait.

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. R C ARR. SE : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. N° ménage : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10

Question N°3 : Numéro d'ordre des équipements du ménage

Question N°4 Les équipements du ménage

Question N°5 Le ménage possède-t-il des équipements ? . L'enquêteur devra mettre le code correspondant (1=oui et 2= non) dans la case et sur la même ligne que le nom de l'équipement dont il est question.

Si non passer à l'équipement suivant.

Question N°6 Quelle catégorie de membre utilise cet équipement ? .

Femme	1
Homme	2
Enfants	4

Exemple : Si l'équipement en question est utilisé par les femmes et enfants du ménage, l'enquêteur marquera le code 5 = 1 + 4

Question N°7 Cet équipement fait-il l'objet de :

Location	1
Utilisation activité lucrative	2
Usage personnel	4

NB : Au cas où plusieurs codes sont retenus pour un même équipement l'enquêteur doit faire la somme des codes utiles.

SECTION 8 : ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE LES PLUS PROCHES

Cette section concerne le ménage, les réponses doivent être fournies par le chef ou son représentant.

Les questions portent sur l'accès des membres du ménage à des services tels que : l'école, le marché, les centres de santé, les transports, les forages et robinets publics. Les questions portent surtout sur l'utilisation de ces services et les moyens utilisés pour y accéder.

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. R C ARR. SE : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. N° ménage : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10

Question N°3 : Quelle est la distance par rapport au service de base le plus proche ? .

La question porte sur la distance effectuée chaque jour par l'enquêté pour aller au marché ; à l'école primaire, secondaire ou supérieur; au centre de santé, à la place de taxi ou de bus, au forage ou au robinet public. Mettre le code correspondant dans la case concernée.

Moins d'1 km	1
1 à 2 km	2
3 à 4 km	3
5 à 15 km	4
Plus de 15 km	5

Question N°4 : Est- ce que des membres du ménage utilisent ce service ?

Poser la question à l'enquêté et selon la réponse : noter dans la case le code 1 si **Oui** ou 2 si **Non**.

NB : Si **Oui** passer au service suivant

Si **Non** répondre à la question N°5 avant de passer au service suivant.

Question N°5 : Pourquoi pas ?

Cette dernière question N°5 peut avoir plusieurs réponses, pour cela inscrire la somme des codes utiles dans la case concernée.

SECTION 9 : ANTHROPOMETRIE (Pour les enfants âgés de 0 à 59 mois)

Les mesures anthropométriques donnent des indications qui peuvent servir à évaluer la situation nutritionnelle, et peuvent servir comme moyen de mesure des conditions de vie des individus et des ménages.

Les principales mesures à prendre en compte sont la taille et le poids. Ces variables sont alors analysées en fonction du sexe et de l'âge et donnent ainsi des indications sur la malnutrition et la croissance normale des individus qui sont des indicateurs de conditions de vie.

Dans cette section, les questions ne portent que sur les enfants de 0 à 59 mois révolus (moins de 5 ans) dans le but de faciliter l'interview et de ne pas surcharger le questionnaire.

Dans cette partie, il s'agira pour l'enquêteur d'abord de renseigner l'entête supérieure gauche qui se compose de :

1. R C ARR. SE : Ici l'enquêteur mettra les numéros de la Région (une case), du Cercle (une case), de l'ARRondissement (deux cases) et de la SE (trois cases) ;

2. N° ménage : Ici l'enquêteur mettra le numéro du ménage dans l'échantillon. Ce numéro varie de 01 à 10

Question N° 3 : C'est le même Numéro d'ordre attribué à chaque enfant qui se trouve dans la colonne 1 de la section 1 (Composition du ménage).

Question N° 4 : Rappel : AGE (en mois) de « Nom » (Cf. col 6 de la section 1 Composition du ménage).

Noter pour chacun des enfants de 0 à 59 mois, l'âge en mois.

Question N° 5 : Identification de la mère de l'enfant (Si la mère ne fait pas partie du ménage inscrire 00).

Noter pour chacun des enfants de 0 à 59 mois révolus listés et inscrire les mêmes numéros d'identification de leurs mères naturelles qui se trouvent dans la colonne 1 de la section 1 (Composition du ménage) dans les cases des colonnes correspondantes.

NB : Si la mère ne fait pas partie du ménage (divorce, décès etc.), inscrire le code 00. C'est là l'information essentielle que l'on veut connaître à partir de cette question, puisqu'il y a un risque que l'enfant séparé de sa mère soit plus vulnérable aux maladies et à la malnutrition.

Question N° 6 : Lieu de l'accouchement ?

Il s'agit de préciser ici l'endroit où l'enfant a vu le jour (Voir Codes)

Exemple : CSCOM, A la maison etc.

Poser la question et noter le code correspondant à la réponse donnée.

Question N° 7 : Qui a assisté à l'accouchement ?

L'enquête doit indiquer si c'est un médecin, une sage-femme, ... qui a assisté à l'accouchement.

Question N° 8 : L'enfant peut-il être mesuré ?

Poser la question au CM ou à la mère de l'enfant et selon la réponse, inscrire pour chacun des enfants de 0 à 59 mois, dans les cases des colonnes correspondantes, le code **1** si **Oui** ou **2** si **Non**.

NB : si oui, passer à la question N° 10.

Demander à l'enquête de chercher à mesurer d'abord les enfants (0 à 59 mois)

Question N° 9 : Pourquoi ?

Si l'enfant ne peut pas être mesuré, pourquoi ?

Poser la question au CM ou à la mère de l'enfant et selon la réponse, inscrire pour chacun des enfants de 0 à 59 mois, dans les colonnes correspondantes, le code approprié (**voir codes**)

N.B : Après avoir posé cette question, passer à la question n°12.

Question N° 10 : Poids

Donner pour chacun des enfants de 0 à 59 mois une mesure du poids (en grammes) et noter cette mesure dans les cases des colonnes correspondantes.

Question N° 11 : Taille

Donner pour chacun des enfants de 0 à 59 mois de la liste une mesure de la taille (en cm) et noter cette mesure dans les cases des colonnes correspondantes.

Question N° 12 : L'enfant est-il tombé malade au cours des 15 derniers jours ?

Poser la question et noter le code **1** si **Oui** ou **2** si **Non**.

Question N°13 : L'enfant a-t-il reçu le vaccin contre les 5 maladies du PEV (BCG/Polio,

DTC = Diphtérie Tétanos Coqueluche, Rougeole) ? .

Poser cette question de préférence à la mère de l'enfant.

Si la réponse donnée par l'enquêtée est :

- **Oui intégralement (1), Oui partiellement (2) ou Oui en cours (3) passer à la personne suivante;**

- **Non (4), passez à la question N° 14.**

NB :Demander si possible le carnet de vaccination pour vérification.

Question N° 14 : Sinon pourquoi ?

Poser la question et inscrire le code correspondant dans la case concernée.

NB : Il s'agit uniquement du Programme Elargi de Vaccination (PEV) et non la Journée Nationale de Vaccination (JNV) ./.